

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 2 JUILLET 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand, tenue le 2 juillet 2024, à dix-neuf heures. Cette séance a été tenue à la salle du conseil, située au 52, rue de la Fabrique, à Saint-Léon-le-Grand.

Sont présents: Madame Marilyne Gélinas, mairesse
 Monsieur Christian Charette, conseiller Siège numéro 1
 Madame Marjolaine Poudrier, conseillère Siège numéro 2
 Monsieur Pascal Trudel, conseiller Siège numéro 3
 Monsieur Charles Charette, conseiller Siège numéro 4
 Madame Louise Ferron, conseillère Siège numéro 5
 Madame Carine Dubé, conseillère Siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

A. ADMINISTRATION

A.1 Ouverture de la séance

133-2024 La séance de la réunion ordinaire du mardi 2 juillet 2024 est ouverte à 19h02 par Marilyne Gélinas, mairesse de Saint-Léon-le-Grand. Roxane St-Yves, greffière-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire. Il est proposé par Monsieur Christian Charette, appuyé par Monsieur Charles Charette et il est résolu que ces conditions d'ouvertures de séance sont acceptées.

A.2 Adoption de l'ordre du jour

134-2024 IL EST PROPOSÉ par Madame Marjolaine Poudrier appuyé par Madame Carine Dubé et il est résolu que ce conseil accepte l'ordre du jour présenté;

A. ADMINISTRATION

- 1.- Ouverture de la séance
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
- 3.- Approbation des procès-verbaux
- 4.- Suivi du procès-verbal
- 5.- Correspondance
- 6.- Dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022
- 7.- Adhésion à la plateforme Munys de l'ADMQ

B. RESSOURCES FINANCIÈRES

- 1.- Comptes soumis
- 2.- Dépôt du rapport de la mairesse

C. RESSOURCES HUMAINES

- 1.- Fermeture des bureaux administratifs - Période des vacances

D. RESSOURCES MATÉRIELLES

E. SÉCURITÉ PUBLIQUE

F. RÉSEAU ROUTIER TRANSPORT

- 1.- Voirie – Lignage des rues

G. GESTION DU TERRITOIRE

- 1.- Dépôt du plan d'intervention sur la taxe d'accise – TECQ 2019-2024
- 2.- Mandat à la firme Geocivil pour procéder à l'étude géotechnique pour la stabilisation d'une berge d'une branche de la rivière Chacoura – Contrat gré à gré

H. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

- 1.- Fête de la famille 2024 – Autorisation des dépenses
- 2.- Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) –Autorisation de dépenses et signature du protocole d'entente avec la MRC de Maskinongé

I. DIVERS

- 1.- Mandat à Me Sylvie Caumartin, notaire pour les dossiers de la Route St-Yves et du lot 6 486 746 (route dans le haut Barthélemy)

J. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

K. PÉRIODE DE QUESTIONS

L. CLÔTURE DE LA SÉANCE

A.3 Approbation des procès-verbaux

135-2024

Les membres du Conseil Municipal ont reçu, au plus tard deux jours ouvrables avant la présente séance, copie des procès-verbaux à adopter, ils en ont pris connaissance donc dispensent la greffière-trésorière adjointe d'en faire la lecture.

- 3.1 Il est proposé par Madame Marjolaine Poudrier appuyé par Madame Louise Ferron et il est résolu que le Conseil approuve le procès-verbal corrigé de la séance extraordinaire du 19 février 2024.
- 3.2 Il est proposé par Madame Carine Dubé, appuyé par Madame Marjolaine Poudrier et il est résolu que le Conseil approuve le procès-verbal corrigé de la séance ordinaire du 5 mars 2024.
- 3.3 Il est proposé par Madame Carine Dubé appuyé par Madame Marjolaine Poudrier et il est résolu que le Conseil approuve le procès-verbal corrigé de la séance ordinaire du 2 avril 2024.
- 3.4 Il est proposé par Monsieur Christian Charette, appuyé par Monsieur Charles Charette et il est résolu que le Conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2024.

Madame la mairesse demande le vote
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents

A.4 Suivi du procès-verbal

<u>Date PV</u>	<u>Résolution</u>	<u>Titres</u>	<u>Information</u>
PV 04-06	118	Sûreté du Québec - Paiements des services de la Sécurité Publique - Juin et Octobre 2024	Chèque et résolution envoyés
PV 04-06	119	Demande d'autorisation des dépenses pour le camp de jour 2024	Résolution envoyée

PV 04-06	120	Demande d'autorisation des dépenses pour le congrès FQM 2024	Inscriptions faites
PV 04-06	121	Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) - Dépôt d'un projet pour l'amélioration et la mise à niveau du centre des loisirs	Dépôt projet fait et résolution envoyée
PV 04-06	122	Fin de la probation du directeur des travaux publics, M. Philippe Deschesnes	Fait
PV 04-06	123	Nomination du délégué et du substitut - Régie d'aqueduc de Grand-Pré	Résolution envoyée
PV 04-06	124	Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil	Fait
PV 04-06	125	Acceptation de l'entente régionale relative aux interventions nécessitant les services de désincarcération	Résolution envoyée
PV 04-06	126	Service incendie- Démission pompier(ère) volontaire	Lettre envoyée
PV 04-06	127	Adoption - Règlement no. 272-2024 Règlement administratif - Concordance au schéma d'aménagement de la MRC	Résolution et règlement envoyés à la MRC
PV 04-06	128	Récompense aux finissants 2023-2024 - École secondaire L'Escale et Collèges privés ainsi que l'école primaire St-Léon	Fait
PV 04-06	129	Regroupement entre Transport adapté du Comté de Maskinongé et Transports collectifs MRC de Maskinongé	Résolution envoyée
PV 04-06	130	Politique famille-aînés - Nomination d'une représentante	Fait
PV 04-06	131	Demande de révision de la Loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la Sûreté du Québec - Appui	Résolution envoyée
PV 04-06	DÉPÔT	Procès-verbal de correction de la résolution no.51-2024 adoptée lors de la séance du conseil municipal du 19 février 2024	Fait
PV 04-06	DÉPÔT	Procès-verbal de correction de la résolution no.74-2024 adoptée lors de la séance du conseil municipal du 5 mars 2024	Fait
PV 04-06	DÉPÔT	Procès-verbal de correction de la résolution no.92-2024 adoptée lors de la séance du conseil municipal du 2 avril 2024	Fait

A.5 Correspondance

1.- SANA

1.1-Assemblée Générale Annuelle le 26 juin 2023 (07-06)

2.- Rues Principales

2.1-Assemblée Générale Annuelle et 40^{ème} anniversaire 04 juillet 2024 (07-06)

3.- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

- 3.1-Actualités du pôle d'expertise en gestion contractuelle (PEX) (07-06)
- 3.2-Campagne de sensibilisation sur la sécurité des piscines résidentielles (07-06)
- 3.3-Campagne sur l'économie d'eau potable (07-06)
- 3.4-Adoption du projet de loi 57 (07-06)
- 3.5-Prix du mérite - Prolongation de la période de mise en candidature (21-06)

4.- Office des personnes handicapées Québec

- 4.1-Nouveaux outils visant à nous soutenir dans nos projets d'infrastructures p.j. (07-06)

5. - Transports Québec

- 5.1-Infolettre de juin (07-06)

6.- Union des producteurs agricoles (UPA)

- 6.1-Invitation à célébrer le 100^{ème} anniversaire (14-06)

7.- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)

- 7.1-Annonce d'un important soutien financier et des allègements pour les agriculteurs (14-06)

8.- Ministère de l'environnement, lutte contre les changements climatiques, Faune et Parc

- 8.1-Début de la consultation sur le projet de modernisation de cadre réglementaire en milieu hydriques. (14-06)

9.- MRC Maskinongé

- 9.1-Vers un comité local de vitalisation (14-06)

10.- Proche aidants

- 10.1-Assemblée Générale Annuelle jeudi 20 juin 2024 (14-06)

11.- Centre Jeunesse Emploi (CJE)

- 11.1-Invitation à l'inauguration de l'agrandissement des locaux le 17 juin 2024 (14-06)

12.- Comité ZIP du lac Saint-Pierre

- 12.1-Invitation au Rendez-vous Biosphères Québec le 12 et 13 août 2024 (14-06)

13.- Club Armony Trois-Rivières

- 13.1-Appui à notre demande de réduction de vitesse sur le rang St-Charles (14-06)

14.- Ministère de la Santé et des Services sociaux Québec

- 14.1-Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées (14-06)

- 14.2-Lancement du Plan d'action gouvernementale (PAG) 2024-2029 (14-06)
- 14.3-Le guide des programmes et services pour les aînés, édition 2024, est disponible (21-06)

15.- Tremplin Santé

- 15.1-Tremplin Santé devient le programme estival de la Fondation Laurent Duvernay-Tardif (21-06)

16.- Ministère de la Sécurité Public

- 16.1-Cadre de référence en sauvetage nautique (21-06)

17.- Commission municipale Québec

- 17.1-Nouveau rapport de suivi en audit

18.- Réseau Inondations Intersectoriel du Québec

- 18.1-Colloque scientifique et Assemblée générale le 7 octobre 2024 (28-06)

A.6 Dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022

136-2024

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Léon-Le-Grand accepte le dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2022, le tout, tel qu'audité et présenté par la firme de vérification externe, Stéphane Bérard CPA Inc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Charles Charette, appuyé par Madame Marjolaine Poudrier et il est résolu que le Conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand autorise Mme Karine Trahan, Directrice générale et greffière-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, lesdits états financiers et à les transmettre au MAMH et aux institutions financières au besoin.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

A.7 Adhésion à la plateforme Munys de l'ADMQ

137-2024

CONSIDÉRANT que l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) a développé et mis en place sa toute nouvelle plateforme Munys, un tableau de bord exclusif en gestion municipale;

CONSIDÉRANT que cet outil en gestion municipale est adapté spécifiquement pour les directeurs généraux, les greffiers et les trésoriers;

CONSIDÉRANT que le coût d'activation est de 405\$ plus les taxes applicables pour l'achat initial la première année et que le coût sera de 325\$ plus les taxes applicables pour les années subséquentes;

PAR CES MOTIFS, Il est proposé par Monsieur Christian Charette et appuyé par Madame Carine Dubé et il est résolu que la Municipalité de St-Léon-Le-Grand adhère à la plateforme Munys au coût de 405\$ plus les taxes applicables;

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

B. RESSOURCES FINANCIÈRES

B.1 Comptes soumis

138-2024 IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Ferron, appuyé par Monsieur Charles Charette et il est résolu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand approuve les comptes soumis.

Madame la mairesse demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Certificat de disponibilité de crédit. Je, soussigné, greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Léon-Le-Grand, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

B.2 Dépôt du rapport de la mairesse

139-2024 IL EST PROPOSÉ par Monsieur Christian Charette, appuyé par Madame Marjolaine Poudrier et il est résolu que le Conseil accepte le rapport de la mairesse tel que déposé.

Annexe à la résolution numéro 139-2024

RAPPORT DE LA MAIRESSE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand.

1.- États financiers 2022 et rapport de l'auditeur

Le rapport de l'auditeur indépendant a été déposé lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 juillet 2024, présenté par les auditeurs de la firme comptable Stéphane Bérard CPA Inc. de Louiseville.

Revenus de fonctionnement et d'investissement	1 753 329 \$
Dépenses (excluant l'amortissement) et remboursements de la dette	1 496 565 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	228 875 \$

Au 31 décembre 2022, la municipalité avait une dette à long terme de 817 800 \$.

Un montant de 104 800\$ est attribué au secteur de l'égout municipal, un montant de 84 800 \$ pour l'achat d'un camion incendie et 628 200 \$ pour les travaux de voirie du haut Barthélemy.

Au 31 décembre 2022, les immobilisations de la municipalité s'élèvent à 5 450 000 \$.

2.- Rétrospectives de l'année 2022

Le budget pour l'année 2022 était d'un montant de 1 484 857\$ pour les activités de fonctionnement et d'investissements.

Au cours de l'année 2022, il y a eu les évènements suivants :

- Les membres du conseil ont pris un virage sans papier avec l'achat de tablettes électroniques.
- Nous avons travaillé pour mettre en place des améliorations au terrain du centre des loisirs, soit par la demande de plusieurs subventions dont la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) avec l'achat de

l'ombrière, installée en 2022.

- Nous avons également fait les demandes aux programmes d'aide financière suivants : On s'active en Mauricie, Aide à des projets locaux de vitalisation et le PSPS qui ont servi à la mise en place du nouveau terrain de jeu en 2023.
- Un mandat avait été donné pour la confection du plan d'intervention pour les travaux d'asphaltage du rang Barthélemy. Ces travaux ont eu lieu en 2023 et ont été subventionnés par le plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL).
- Les travaux effectués en 2022 ont été, la réfection du chemin du Lac-Ombe, l'asphaltage du stationnement du bureau municipal et l'installation de glissières de sécurité dans le Grand-Rang.
- Le camp de jour a eu lieu et 37 jeunes y ont participé. Des bourses ont été remises à nos finissants du secondaire et l'aide financière aux jeunes sportifs a été relancée suite à une pause dû à la COVID, ce qui a permis d'aider financièrement les familles à garder les enfants actifs et à pratiquer leurs sports.

Voici la composition du conseil municipal 2022

Madame Marilyne Gélinas, **Mairesse**
Monsieur Christian Charette, conseiller **Siège numéro 1**
Madame Marie-Hélène Béland, conseillère **Siège numéro 2**
Monsieur Michel Lefrançois, conseiller **Siège numéro 3**
Monsieur Charles Charette, conseiller **Siège numéro 4**
Madame Louise Ferron, conseillère **Siège numéro 5**
Monsieur Daniel Robidoux, conseiller **Siège numéro 6**

3.- Rémunération et allocation des élus

La rémunération et l'allocation de dépenses de la mairesse pour l'année 2022 ont été de 10 256,62\$ et celles des conseillers de 3 418,87 \$ chacun.

4.- Indications préliminaires 2023

Pour l'année 2023, le rôle d'évaluation a été reconduit et l'évaluation municipale imposable lors de son dépôt au 15 septembre 2022 est de 154 916 300\$. Il y a eu une augmentation de 807 600 \$ comparativement à l'année 2022.

Budget pour l'année 2023

Revenus de fonctionnement et d'investissement	1 645 497 \$
Dépenses, affectations et remboursements de la dette	1 940 699 \$
Montant réservé dans le surplus budgétaire pour balancer le budget	295 203 \$

Les montants se répartissent comme suit :

Surplus au général	245 849 \$
Surplus à l'aqueduc municipal	3 257 \$
Surplus à l'aqueduc du Grand Rang et de l'Isle	47 081\$
Surplus au secteur égout municipal	(3 234) \$
Surplus affectation élection	2 250 \$
Total	295 203\$

Merci de votre attention,

Marilyne Gélinas, mairesse
2 juillet 2024

C. RESSOURCES HUMAINES

C.1 Fermeture des bureaux administratifs - Période des vacances

140-2024

IL EST PROPOSÉ par Madame Carine Dubé, appuyée par Madame Louise Ferron et il est résolu que le conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand ferme le bureau administratif ainsi que le comptoir postal au public, du 26 juillet au 4 août 2024 inclusivement pour la période des vacances. L'information paraîtra dans le Municipalité en bref du mois de juillet 2024 ainsi que sur la page Facebook et le site internet de la municipalité.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

D. RESSOURCES MATÉRIELLES

E. SÉCURITÉ PUBLIQUE

F. RÉSEAU ROUTIER TRANSPORT

F.1 Voirie – Lignage des rues

141-2024

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Christian Charette appuyé par Madame Carine Dubé et il est résolu que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand octroie le contrat à A1 Lignes Jaunes pour le lignage des rues de la façon suivante :

- Rang des Ambroise
- Grand Rang
- Rang de l'Isle
- Rue Principale
- Rang Lamy
- Route Lamy
- Route du pont Masson
- Rang Barthélemy
- Route Ste-Ursule
- Lignes d'arrêts
- Stationnement de l'Église
- Stationnement Centre des loisirs

Pour une longueur de 40.39 km au coût de 15 192 \$, plus les taxes applicables;

- QUE les travaux soient faits sous la supervision du directeur des travaux publics;

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

G. GESTION DU TERRITOIRE

G.1 Dépôt du plan d'intervention sur la taxe d'accise – TECQ 2019-2024

142-2024

CONSIDÉRANT que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Madame Louise Ferron, appuyé par Madame Carine Dubé et il est résolu :

- que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;
- que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;
- que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

G.2 Mandat à la firme Geocivil pour procéder à l'étude géotechnique pour la stabilisation d'une berge d'une branche de la rivière Chacoura – Contrat gré à gré

143-2024

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Charles Charette, appuyé par Monsieur Christian Charette et il est résolu que le Conseil de la municipalité mandate la firme Geocivil, situé au 957A, rue Royale, Trois-Rivières (Québec) G9A 4H7 pour procéder à l'étude géotechnique pour la stabilisation d'une berge d'une branche de la rivière Chacoura au montant de 26 300\$ plus les taxes applicables (offre de services techniques #2445);

QU'au montant de 20 000 \$ qui avait été budgété pour 2024, un montant supplémentaire de 6 300 \$ soit pris à même les surplus budgétaires;

Madame la mairesse demande le vote.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

H. SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

H.1 Fête de la famille 2024 – Autorisation des dépenses

144-2024 IL EST PROPOSÉ par Madame Carine Dubé, appuyé par Madame Marjolaine Poudrier et il est résolu que le conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand autorise la tenue de la fête de la famille le samedi 10 août prochain (en cas de pluie reportée au dimanche 11 août 2024) et en défraie les coûts. Un montant de deux mille sept cents dollars (2700.00\$) est disponible pour la tenue de l'activité;

Les nouveaux arrivants de l'année 2023 et 2024 qui sont propriétaires-résidents et qui sont présents à la fête de la famille se verront remettre un montant de 50.00 \$ en argent.

Madame la mairesse demande le vote
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

H.2 Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) –Autorisation de dépenses et signature du protocole d'entente avec la MRC de Maskinongé

145-2024 CONSIDÉRANT que la municipalité de St-Léon-Le-Grand a déposé un projet d'amélioration et de mise à niveau du centre des loisirs dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants (PSPS) en date du 5 juin 2024;

CONSIDÉRANT que le projet a été accepté par la MRC de Maskinongé lors de la séance du 12 juin 2024;

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Madame Carine Dubé, appuyé par Monsieur Charles Charette et il est résolu :

QUE le conseil municipal de Saint-Léon-le-Grand, autorise les dépenses dans le cadre de ce projet au montant de 59 130\$ avant taxes, soit un montant de 47 304\$ subventionné par le (PSPS) et le montant non subventionné de 20% soit un montant de 11 826 \$ tel que budgété ;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer le protocole d'entente avec la MRC de Maskinongé pour et au nom de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand.

Madame la mairesse demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

I. DIVERS

I.1 Mandat à Me Sylvie Caumartin, notaire pour les dossiers de la Route St-Yves et du lot 6 486 746 (route dans le haut Barthélemy)

146-2024 CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand désire procéder à des transactions notariées;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire acquérir la route St-Yves et céder le lot 6 486 746 (route dans le haut Barthélemy);

PAR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur Christian Charette appuyé par Madame Louise Ferron et il est résolu que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand mandate Me Sylvie Caumartin, notaire, afin d'accompagner la municipalité dans les démarches et de préparer les actes à être signés entre la municipalité de Saint-Léon-le-Grand et les propriétaires concernés. Les frais inhérents seront défrayés par la municipalité.

Madame la mairesse demande le vote.
Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

J. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

K. PÉRIODE DE QUESTIONS

L. CLÔTURE DE LA SÉANCE

147-2024 L'ordre du jour étant épuisé Monsieur Christian Charette propose, appuyé par Madame Marjolaine Poudrier et il est résolu de clôturer la séance à 20h02.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Roxane St-Yves Greffière-trésorière adjointe

Je, Marilyne Gélinas, mairesse de la municipalité signe le présent procès-verbal comme si chacune des résolutions ci-dessus était signée individuellement.

Mairesse